



## Immobilier

**AMÉNAGEMENT** Le concept Chambren+ permet d'avoir plus de place sans avoir à déménager

# Grappiller de l'espace sans bouger

Coralie Donas

L'architecte Jean-Thomas Finateu, 47 ans, a toujours travaillé pour des projets de particuliers. Exerçant à Paris depuis une quinzaine d'années, il a identifié un phénomène grandissant chez ses clients : les familles ne déménagent plus systématiquement pour acquérir de l'espace supplémentaire, ils préfèrent réaménager leur intérieur.

« A partir du deuxième enfant, un couple fait refaire son appartement plutôt que de déménager, à cause des prix de l'immobilier. Cela leur permet de rester dans leur quartier et de revaloriser leur bien. Aujourd'hui, un 60 m<sup>2</sup>

doit comporter deux chambres », souligne l'architecte. Il a conceptualisé son offre de réaménagement et d'extension de l'existant sous le nom, évo-

**« Cela permet de rester dans son quartier et de revaloriser son bien. »**

Jean-Thomas Finateu, architecte

cateur, de Chambren+. Depuis dix ans, il calcule avoir déjà réalisé près de 200 chantiers : des appartements et des maisons, à Paris et dans sa région mais aussi en zone périurbaine. « Je suis intervenu sur une maison de 120 m<sup>2</sup>, mais

qui n'avait que deux chambres. » Ajout de pièces, surélévation de maison, tout est bon pour gagner de la place. L'enjeu d'une restructuration passe aussi par une réorganisation de la circulation, pour ne plus avoir à passer par une chambre pour se rendre dans la salle de bains.

**Pour que chacun s'y retrouve**

Il travaille avec trois entreprises générales du bâtiment pour réaliser les travaux et propose aussi des services complémentaires de déménagement et de garde-meubles. « Les propriétaires n'y arrivent plus, Paris devient une ville de riches », reprend Jean-Thomas Finateu. S'il faut compter 1000 € par mètre carré pour refaire son logement, le budget

peut être adapté. « J'ai déjà restructuré un appartement avec la création d'une chambre supplémentaire pour 20 000 €. J'ai envie de démocratiser le rôle de l'architecte », ajoute Jean-Thomas Finateu. Celui-ci aménage actuellement beaucoup de rooftops, des terrasses accessibles avec jardin. Il intervient également à la livraison de logements neufs achetés sur plans.

« J'ai une importante demande sur ces appartements, les personnes qui ont acheté ne s'y retrouvent pas toujours lorsqu'ils découvrent leur logement, qu'il faut alors restructurer », détaille l'architecte. Son créneau avec Chambren+ est que chacun puisse trouver son bonheur dans l'espace existant. ■

COMMUNAUTAIRE

## Un réseau social dédié au logement

Lancée en 2013, la plateforme communautaire Somhome.com, qui rassemble plus de 150 000 membres, met en relation propriétaires, locataires, sous-locataires ou futurs co-locataires. Sa force est d'être gratuite – des services complémentaires payants existent néanmoins – et d'offrir les atouts d'un réseau social. Les membres s'inscrivent en remplissant des critères standards : logement recherché ou proposé, présence d'un garant ou non. Mais s'ils le souhaitent, ils peuvent aussi parler de leurs passions, lier leur compte à leurs profils sur des réseaux sociaux comme Facebook.

« Notre algorithme qui rend possible la rencontre entre locataire et propriétaire n'est basé que sur les critères objectifs et légaux. Mais comme l'immobilier crée une relation de moyen-long terme, l'aspect communautaire permet de réintroduire la relation humaine », insiste Jean-Philippe Bertin, son créateur. Le site a d'abord été créé pour Paris et sa proche banlieue et rassemble maintenant des membres de toute la France, essentiellement concentrés dans les grandes villes. Une levée de fonds de 500 000 € réalisée cet été permettra d'améliorer la plateforme et de la développer à l'international, en commençant par l'Europe. ■

C. D.



Pour ceux qui cherchent une chambre en plus, Chambren+ propose une restructuration sur mesure.

## Les étudiants peuvent aussi louer leurs meubles

En vogue dans de nombreux pays, la location de mobilier n'est pas encore très répandue en France. C'est fort de ce constat que Guillaume Legros et François Leportier ont lancé en février dernier le site semeubler.com, qui permet de louer du mobilier et du multimédia (télé, console de jeux...), pour une durée de 1 à 36 mois. Les tarifs sont dégressifs en fonction de la durée de la location. Les expatriés et les étudiants, qui ont des

besoins en logements temporaires, sont les premiers ciblés par cette offre. « Un appartement nu se loue 20 % moins cher qu'un meublé. En louant son mobilier, l'occupant reste gagnant sur son budget mensuel », indique Guillaume Legros. Un package avec un canapé convertible, une table, deux chaises, un four micro-ondes, une armoire, un meuble de cuisine, une table basse, une plaque électrique et un réfrigérateur revient à

57,27 € par mois pour un engagement d'un an, 46,26 € pour deux ans.

« Une fois sur trois, ce sont les parents qui louent les équipements pour leurs enfants étudiants, ils apprécient de ne pas avoir à faire le tour des magasins », note Guillaume Legros. Alors que le logement représente la moitié du budget d'un étudiant, comme le rappelle le syndicat étudiant Unef, le calcul vaut le coup d'être fait. ■

C. D.